

→ → → bilan passé et quinquennat à venir

Avril 2012

Quand la NEUTRALITE SYNDICALE serait de la COMPLICITE ...

La crise en alibi pour fragiliser les salariés

L'événement social du quinquennat aura été la mobilisation de plusieurs millions de salariés, de retraités, d'étudiants et de chômeurs pendant huit mois, marqués par des grèves et des manifestations monstres pour s'opposer à la réforme des retraites qu'a voulu imposer Nicolas Sarkozy en 2010.

Bernard

interview –

MIBAULT

La fin de la retraite à 60 ans, qui ne figurait pas dans le programme du candidat de 2007, a ainsi été votée par le Parlement, et promulguée le 9 novembre, malgré l'opposition de 70% des Français.

Il est souhaitable, après avoir été salué comme la marque du «capitaine courage» par les commentateurs professionnels, que cet acte soit sanctionné par le salarié électeur qui va s'exprimer bientôt. Cette réforme est symbolique à plus d'un titre de l'action du président sortant qui assure, aujourd'hui, avoir changé pour mieux échapper au bilan peu glorieux du point de vue de la situation des salariés.

La crise d'un mode de développement économique, qui consacre depuis des décennies la valorisation du capital au détriment du travail, aura systématiquement servi d'alibi commode pour imposer brutalement une longue liste de décisions qui ont fragilisé ceux qui n'ont que leur travail pour espérer en vivre décemment.

...en ne s'attaquant pas aux véritables causes de la crise, il en a augmenté les conséquences les plus lourdes. Il cherche à convaincre que la crise a entravé son action. Certes ! Mais en répondant favorablement à la quasi-totalité des doléances patronales dans le domaine fiscal, réglementaire et sur le droit du travail, sans aucune contrepartie des entreprises, il ne s'est pas attaqué aux véritables causes de la crise, il en a augmenté les conséquences les plus lourdes.

La précarité et l'exclusion par le chômage ont progressé alors que, parallèlement, ceux qui sont au travail y souffrent davantage encore de la flexibilité, des sous-effectifs, de l'usure prématurée... pour des salaires inférieurs à 1500 euros pour un salarié sur deux.

Il est inacceptable de s'entendre dire que les salariés coûtent trop cher dans le pays qui a la productivité horaire du travail la plus élevée au monde alors qu'augmente le nombre de travailleurs pauvres en activité ou en retraite.

Réforme des 35 heures, heures supplémentaires défiscalisées, extension du travail le dimanche, blocage du smic, restriction du droit de grève et recul de l'âge de la retraite... autant de décisions parmi d'autres qui relèvent de ses choix politiques.

Les services publics et la protection sociale auront pâti des énormes transferts d'argent

public aux entreprises au nom de l'emploi. Pouvoir soigner sa famille et se loger vont bientôt être considérés comme des privilèges.

Pouvoir soigner sa famille et se loger vont bientôt être considérés comme des privilèges.

Nicolas Sarkozy confond le mandat politique légitimement obtenu et l'exercice des pleins pouvoirs que les électeurs ne lui ont jamais confiés.

Il a multiplié les décisions autoritaires et arbitraires, ne reconnaissant aux syndicats de salariés que le droit d'accompagner la mise en œuvre de ses choix, jamais de les contredire et encore moins de les contester.

Nous venons encore d'être mis devant le fait accompli par une loi qui bouleverse le droit du travail en autorisant l'employeur à faire fluctuer horaire de travail et salaire au gré de l'activité. La politique fiscale jusqu'au dernier moment aura été marquée du sceau de l'injustice avec la «TVA sociale».

Si, d'après lui, « lorsqu'il y a des grèves en France, personne ne s'en aperçoit », il juge cependant indispensable de dénoncer les corps intermédiaires, dont les syndicats, qui sont autant d'obstacles à son œuvre bienfaitrice. De deux choses l'une, ou les syndicats sont faibles, inutile donc qu'il s'en Inquiète, ou ils sont suffisamment représentatifs au point de pouvoir mobiliser des millions de personnes comme en 2010 lorsque des choix fondamentaux sont en jeu, et là, tout pouvoir doit en tenir compte, sans quoi la sanction tombe le jour venu. C'est aussi cela la démocratie.

Le président est l'un des fers de lance pour un nouveau traité européen qui institutionnalise la rigueur budgétaire et sociale rejetée par tous les syndicats européens. Dans ce cas-là, il n'envisage pas de référendum, la question à poser serait trop compliquée...!

Cette volonté de discréditer ceux qui résistent aujourd'hui à cette politique laisse augurer de ce que seraient les réformes pendant un autre mandat présidentiel, c'est-à-dire le dernier, sur la même trajectoire.

Il y aurait sans doute, dans le bilan, la retraite à 65 et 70 ans puisqu'elle est revendiquée par le Medef.

Je n'ose imaginer ce qui survivrait du Code du travail, des conventions collectives ou de la Sécurité sociale en l'an 2017.

Qu'on ne vienne pas, dans ces circonstances aussi graves pour les salariés de notre pays, nous brandir l'impératif de «neutralité syndicale » pour espérer de la CGT un silence qui serait de la complicité.

Tout salarié, sans-emploi ou retraité doit savoir à quoi s'en tenir!

Montreuil, le 2 avril 2012 http://www.cgt.fr info@cgt.fr